



MAIRIE de SAINT GENGOUX DE SCISSE

Tél. 03.85.33.20.61 – Fax. 03.85.33.27.59

e.mail : mairie.stgs@wanadoo.fr

CONSULTEZ LE SITE INTERNET www.saint-gengoux-de-scisse.fr



TELECHARGER GRATUITEMENT L'APPLICATION

Saint Gengoux de Scissé, le 06 octobre 2021

INFORMATIONS A LA POPULATION

1 – AFFOUAGES –

Lieu : « la Montagne »

Prix : **50.00 €** (paiement à l'inscription)

Obligation de fournir à l'inscription une attestation d'assurance responsabilité civile.

Les inscriptions se feront en **Mairie**

jusqu'au **VENDREDI 29 OCTOBRE 2021**

2 – COUPURES D'ELECTRICITE

L'entreprise **ENEDIS** a prévu de réaliser des travaux sur le réseau de distribution d'électricité, ce qui entraînera une ou plusieurs coupures le **MARDI 12 OCTOBRE 2021** entre **08 H 15 à 11 H 15**, lieudits « les Teppes », « la Borde », « la Montagne », Place de la Croix.

3 – SECRETARIAT DE MAIRIE –

Le secrétariat de mairie sera **FERME**

le JEUDI 28 OCTOBRE 2021

& le VENDREDI 29 OCTOBRE 2021

TOURNEZ LES FEUILLES RECTO-VERSO S.V.P. →



4 – RÉUNION PUBLIQUE –

A vos agendas, une **réunion publique** concernant l'activité du FOYER RURAL aura lieu le **VENDREDI 05 NOVEMBRE 2021 à 19 h 00** à la salle des fêtes.

5 – BOÎTE à IDÉES - Aménagement de l'espace vert (ancien stade) –

Une boîte est accessible en mairie afin de venir y déposer vos idées en vue de l'aménagement du terrain située derrière l'ancienne Poste (ancien stade) où se trouve déjà l'aire de jeux pour enfant.



6 – JEUDI 11 NOVEMBRE 2021 –

La cérémonie du 11 novembre aura lieu à **11 H 30** au Monument.

Rendez-vous dans la cour du Foyer Rural, vers **11 H 20 – 11 H 25**

Participation des Anciens Combattants, des Pompiers, des enfants de l'Ecole, de la Municipalité et de toute la population.

Le traditionnel vin d'honneur sera offert à l'issue de la cérémonie.

7 – Repas des Anciens –

Le traditionnel repas des Anciens aura lieu **courant Novembre 2021**, les invitations seront adressées prochainement aux personnes âgées de plus de 75 ans.

Pour Noël, les personnes qui n'auront pu y participer recevront un colis de la part de la Municipalité.

8 – PROCHAINES MANIFESTATIONS

- DIMANCHE 24 OCTOBRE 2021 :** Randonnée « entre Monts et Vignes » des Randonneurs Scisséens
- DIMANCHE 05 DECEMBRE 2021 et
MERCREDI 08 DECEMBRE 2021 :** Vente de sapins et huîtres de la Tirelire des écoles à AZE sur le marché
- SAMEDI 18 DECEMBRE 2021 :** MARCHÉ de Noël organisé par l'association « Cheval à Bascule », place de la mairie



PANNEAUPOCKET

Informe et Alerne les habitants

SOYEZ

**ALERTÉ
PRÉVENU
INFORMÉ**

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, votre Commune s'est équipée de l'application **PanneauPocket**

Les événements locaux, l'actualité et les alertes de votre Commune sont toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

SIMPLE ET GRATUIT

Testez vous-même!

1 Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **AppStore** ou **PlayStore**.

2 Ouvrez PanneauPocket et désignez ensuite votre Commune en favori en cliquant sur le cœur situé à côté de son nom.

Pas besoin de créer un compte, 100 % anonyme !

Félicitations, vous recevrez désormais des notifications de votre Commune en cas d'alertes ou d'informations.

BONNE UTILISATION !



SAINT-GENGOUX-DE-SCISSE

RANDONNEE PEDESTRE ENTRE MONTS ET VIGNES

Organisée par les Randonneurs Scisséens

Du Foyer Rural

DIMANCHE 24 OCTOBRE 2021

Renseignements : 09.54.43.60.46 /
07.82.87.44.78 06.88.81.41.95

*Passe sanitaire
obligatoire*



Départ de la Cave Coopérative:

3 circuits: 11-17-23 km (5€)

Horaires : de 8h à 13h (11 et 17 km) et de 8h à 11h (23 km)

Ravitaillement donné au départ / Gobelets non fournis

Du 25 Oct. au 5 Nov. 2021

Début des inscriptions le 4 Octobre 2021

« Viens ! »

Automne 2021

Animations du CLEM pour les jeunes de 11 à 17 ans

MÂCONNAIS
TOURNUGEOIS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Laizé
Senozan

<https://www.facebook.com/viens.clem>



♦ Adhésion au Clem 15 euros valable toute l'année 2021
♦ Fiche de renseignements 2021 à rendre obligatoirement lors de la 1ère participation ou par mail

Lundi 25 et mardi 26 Octobre



**Koh-Lanta du
CLEM :**



Le CLEM organise son propre Koh-Lanta, viens avec tes potes participer à des épreuves mythiques de l'émission de télé ! Rdv gymnase de Lugny à 10h, fin 17h. ~~8€/10€~~ (10€/12€ Tarif ext.) pour les 2 jours. Prévoir pique-nique

Mercredi 27 Octobre

TOURNOI DE CONSOLES



Viens jouer à une multitude de jeux Vidéos (P4/Wii U) et de société ! Rdv au foyer rural de Clessé à 10h, fin à 17h. 24 places. Prévoir pique-nique ~~4€/6€~~ (6€/8€ Tarif ext.)

Jeudi 28 Octobre

BOWLING + TACOS + CINE



Départ de la Ssf de Laizé à 14h, retour à définir en fonction des horaires du film choisi. (environ 22h30). 16 places ~~18€/20€~~ (20€/22€ Tarif ext.)

Vendredi 29 Octobre

TRAMPOLINE PARK de Mâcon + LASER GAME



Départ à 13h De la Mairie de Senozan. Retour à 17h15. 24 places, ~~15€/18€~~ (18€/20€ Tarif ext.)

Ramassage en minibus possible à organiser quand l'icone bus est à côté de l'activité:



PASS Sanitaire obligatoire pour cette sortie, votre enfant devra se munir d'un QR Code valide.

Inscriptions à partir du 4 Octobre :
Par mail obligatoirement

clemados@gmail.com

Avec les noms/prénoms et les activités choisies !!
Renseignements au 06 71 42 58 64

Lundi 1er Novembre

FERIE

Mardi 2 Novembre



Escape Game à l' Hall Ciné

Viens essayer de t'échapper !! En résolvant des énigmes. Départ de la mairie de Fleurville à 13h30, retour à 17h. 8 Places. ~~18/20€~~ (20€/22€ Tarif ext.)

Mercredi 3 Novembre



GAMES en Brionnais

Viens avec tes potes (équipe de 8 jeunes) défier des jeunes de toute la Saône-et-Loire sur des épreuves sportives !!! Bumball, VTT, escalade et bien d'autres. Départ de la mairie de Senozan à 8h, retour à 18h30, 2 équipes possibles. ~~10/12€~~ (12€/14€ Tarif ext.) Prévoir pique-nique + eau.

Jeudi 4 Novembre

MATCH OL / sparta Prague !!

Rdv à la Mairie de Senozan à 14h, jeux jusqu'au départ en bus (vers 15h30), retour vers 22h30. 32 places, ~~22€/25€~~ (25€/28€ Tarif ext.) Prévois pique-nique + eau!

Vendredi 5 Novembre

Tournoi de POKER !

N'hésite pas emmener ta mallette ! Rdv à la Mairie de Lugny, de 13h à 17h, 12 places, ~~Gratuit/2€~~ (2€/4€ Tarif ext.)

ET

ATELIER PATE FIMO

Viens créer un porte clef, une figurine, un bijou, avec cette pate à modeler durcissante colorée. Rdv à la Mairie de Lugny, de 13h à 17h, 12 places ~~3€/5€~~ (5€/7€ Tarif ext.)



VIVONS PLEINEMENT LA RURALITE A BLANOT SAMEDI 16 OCTOBRE 2021



10h-18h Marché paysan et artisanal
Foire aux initiatives
11h et 15H30 visite de ferme et discussion
autour des haies.
20h Fanfare YEBAROV
DJ set dansant. Lolo tuerle et Tatïe Chardie

**Buvette
Restauration**



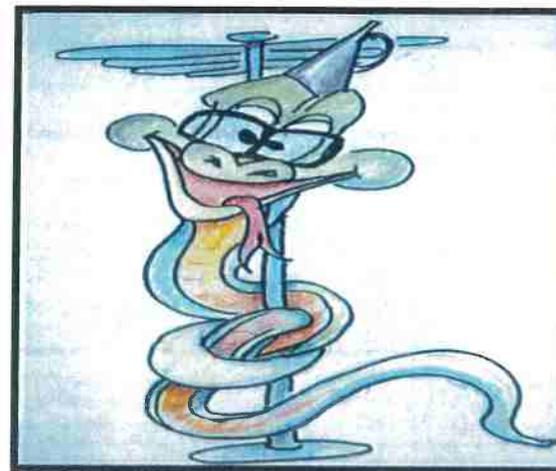
Dans le respect des consignes sanitaires
 Entrée libre
 Renseignements: 07 89 57 65 50
 06 71 25 05 30



Le Foyer Rural de Verzé et la Compagnie des Cadoles *présentent*

Le serment d'Hippocrate

Une comédie de Louis Calaferte



On a beau faire le nécessaire pour se prémunir contre la maladie : se mettre à l'abri des médecins devient une entreprise autrement redoutable ! Une famille pas plus déséquilibrée qu'une autre, pas plus équilibrée non plus, va subir pendant une heure et demie les assauts de la certitude médicale... Et ce n'est pas triste, sur la scène !

Avec par ordre alphabétique :

Saïd BELBACHIR :	Lucien
Gérard COULON :	Papa
Nadia LAVOIGNAT :	Bon Maman
Jean-Luc PIGACHE :	Dr Blondeau fils
Hervé REB :	Dr Blondeau père
Christelle VOISIN :	Madeleine

Mise en scène Pierre LITTNER

LUGNY Dimanche 10 octobre 2021 à 16H

Salle événementielle Michelle Broutchoux. Place du Crédit Agricole. Lugny.

Entrée 8 € à partir de 12 ans, 5 € en dessous
 Durée : 1H30 sans entracte. Buvette à l'issue. Contrôle Passe Sanitaire
 Réservation souhaitable : 06 09 70 77 23

STAGE DE FORMATION INITIALE
À LA CONSTRUCTION / RESTAURATION DE MURS DE
PIERRE SECHE

TOUT PUBLIC ADULTE

Objectif :

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques permettant la mise en œuvre d'un mur de pierre sèche dans le respect des règles de l'art.

AU LYCEE
LES PERRIERES
71700 TOURNUS

23 et 24
novembre
2021



Apprentissage
de la technique de construction
sur un mur de clôture au sein
du verger de l'établissement.

Visite
du patrimoine pierre sèche des environs.



Séances
théoriques

Modalités :

Nombre de places limitées

Renseignements et inscriptions : christophe.rebillard@educagri.fr – 03 85 32 26 05.

Clôture des inscriptions : 9 novembre (conventionnement possible avec votre employeur).

Encadré par :



ASSOCIATION DES ARTISANS
LÉVIERS & MURAILLERS
DE BOURGOGNE



2021
PÉPETTE LUMIÈRE
"DAUTOMNE"

15H30 — ÉCOLE DE MASSILLY

Spectacles, concerts, performances avec :

- LES MÉCANOGRAPHES, C^o Les Objets Perdus
- OUSCRAPO, C^o Bigre!
- LE SKIEUR POST ATOMIK
- FOUCADE, clown bouffonne
- DÉBRIS de Michel Mathieu et Benjamin Bondonneau
- GUYLAINE COSSERON, chanteuse d'avant les mots
- LAURENT BIGOT, dresseur d'objets sonores
- CHLOÉ CHARBONNIER, instantanés photographiques « Cyano »
- ... UN PEU DU BÉNIN... #1, projection du moyen métrage ÉPIPHANIES de la réalisatrice Jane Kozłowski

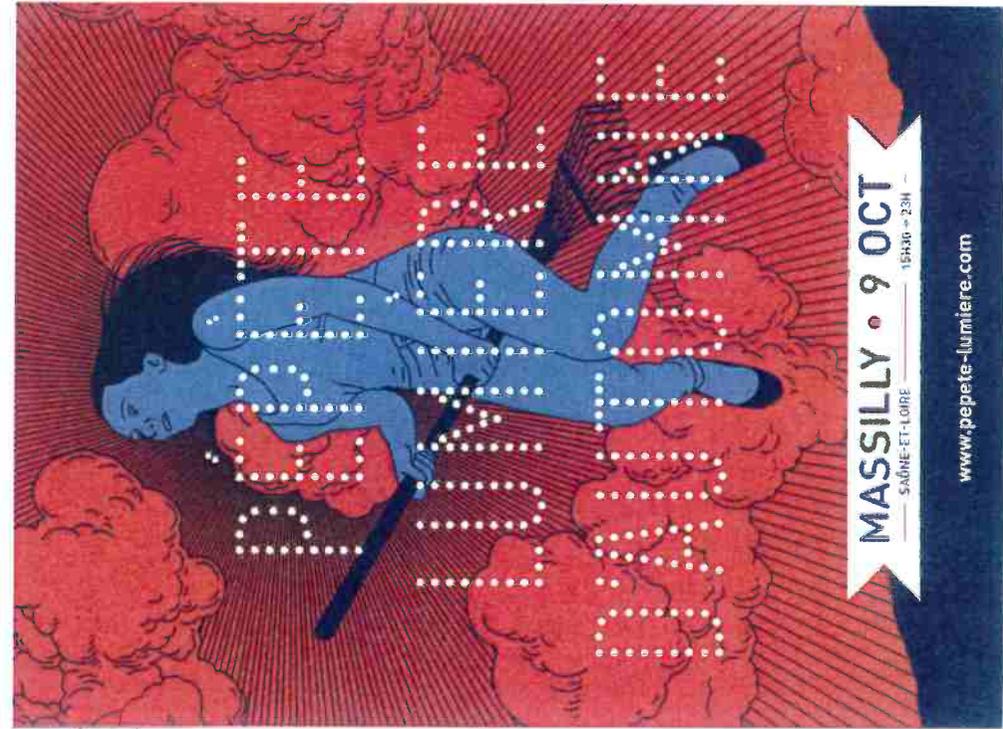
18H30

19H30 — CHÂTEAU DE MASSILLY

- REPAS AFRICAIN
- ... UN PEU DU BÉNIN... #2, AKPE JO MIMI (12 musiciens)
- + LIONEL MARCHETTI (tournages sonores)
- CHRISTOPHE CARDOEN, projecteur d'ombres

... UN PEU DU BÉNIN... est le témoignage imagé d'un voyage s'étant déroulé au Bénin en janvier 2020.

Illustration : Yvanick Frier - atelierhurl.net



MASSILLY • 9 OCT
SAÛNE-ET-LOIRE
15H30 - 23H

www.pepette-lumiere.com

ENTRÉE LIBRE — informations détaillées sur www.pepette-lumiere.com



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



SPEDIDAM
Société d'Édition et de Diffusion



COMMUNE DE ST GENGOUX DE SCISSE
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 04 OCTOBRE 2021

Convocation le : 27 septembre 2021

Affichage le : 05 octobre 2021

Mmes & Mrs Stéphane JAILLET - Pascal GAGUIN – Sylvia ROUSSET - Robert BARRAUD - Laurence JOUSSEAU – Gaël LAPALUS – Vanessa DAUJEAN – Jacqueline PIRON - Anthony BLANC – Didier GAULT – Monique SANGOY - Nathalie BUSSERET -

Excusé : Thierry VERGNAUD –

Monsieur Stéphane JAILLET, Maire, rappelle le compte-rendu de la réunion du 19 juillet dernier dont chacun a pris connaissance. Le Compte-rendu de la séance du lundi 19 juillet 2021 est adopté à l'unanimité.

Monsieur Robert BARRAUD, 3^{ème} Adjoint au Maire, est nommé secrétaire de séance.

1) – Communauté de Communes du Mâconnais Tournugeois – Membres de la commission « Aménagement du Territoire - PLUI »

Monsieur le Maire rappelle la délibération prise par la Communauté de Communes du Mâconnais Tournugeois le 22 juillet dernier concernant la modification de la composition de la commission « Aménagement du Territoire – PLUI » afin que chaque commune soit représentée. Pour Saint Gengoux de Scissé, commune entre 500 et 1000 habitants, deux représentants doivent être nommés pour intégrer cette commission.

Sont Nommés : Messieurs Stéphane JAILLET et Pascal GAGUIN

Monsieur le Maire précise que plusieurs réunions sont d'ores et déjà programmées pour cette commission dont la première aura lieu à Fleurville, « La Croisée », le mardi 19 octobre 2021 de 9 h à 12 h.

2) – Courriers reçus – PLUI -

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de trois courriers reçus de propriétaires scisséens sollicitant dans le cadre de l'instruction du PLUI la possible constructibilité de leur parcelle qui sont à ce jour classées non constructibles dans la carte communale.

Monsieur le Maire rappelle les règles de l'Etat qui ont été définies lors de la mise en route du PLUI. Le potentiel de constructibilité défini lors de la carte communale doit être revu à la baisse dans le nouveau PLUI, la commission communale a donc du réduire ce qui avait été réalisé en 2013, des parcelles constructibles à ce jour ne le seront plus dans le PLUI.

Les courriers reçus seront remis au commissaire-enquêteur qui sera présent lors de l'enquête publique qui devrait avoir lieu dans le courant de l'année prochaine.

3) – Contrat d'approvisionnement en plaquettes forestières

Monsieur le Maire rappelle le contrat d'approvisionnement signé avec l'entreprise COFORET de LAMURE SUR AZERGUES signé en 2018 et arrivé à son terme cette année.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la consultation de deux entreprises pour l'approvisionnement en plaquettes forestières de la chaudière communale et présente les deux propositions reçues :

- Entreprise COFORET 69870 LAMURE SUR AZERGUES pour un prix de **28.60 € HT/MAP**, contrat de fourniture estimé à 450 MAP/an en moyenne. Les plaquettes sont réalisées avec **une seule essence de résineux**. La granulométrie respecte le cahier des charges. L'humidité absolue du combustible livré dans le silo sera au maximum de **35 %**.
- Entreprise V.B.E. (Valorisation Bois Energie) 71850 CHARNAY LES MACON pour un prix de **27.80 € HT/MAP**, contrat de fourniture estimé à 450 MAP/an en moyenne. Les plaquettes sont réalisées avec **plusieurs essences 75 % feuillus durs / 25 % résineux**. La granulométrie respecte le cahier des charges. L'humidité absolue du combustible livré dans le silo sera au maximum de **20/25 %**.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de retenir l'offre de l'entreprise VBE 71850 CHARNAY LES MACON et de signer un contrat d'approvisionnement pour 1 an renouvelable par tacite reconduction chaque année durant 3 ans.

4) – Travaux en-cours -

❖ Bâtiments

Monsieur Pascal GAGUIN, 1^{er} Adjoint au Maire, présente les différents travaux dans les différents bâtiments communaux :

- l'installation de deux systèmes antitartres dans les bâtiments école-mairie par l'entreprise BONIN SARL 71960 VERZE a été réalisé.
- l'installation de deux systèmes antitartres (réseau eau froide et réseau eau chaude) dans l'immeuble GUILLEMAUD, doit être réalisé prochainement par l'entreprise DB ENTREPRISE 71260 SAINT ALBAIN.
- La reprise de toiture du lavoir des Teppes a été effectuée par Monsieur MARTINS José 71000 SANCE,
- Concernant le problème de fonctionnement des panneaux solaires de l'immeuble Guillemaud, l'entreprise DB Entreprise 71260 SAINT ALBAIN doit intervenir prochainement pour effectuer la réparation.
- Durant le mois d'août une fuite d'eau dans le réseau d'alimentation d'un appartement de l'immeuble communal, situé dans la dalle, a provoqué un dégât des eaux. La réparation de la fuite et le renouvellement d'une partie du réseau ont été réalisés par l'entreprise GUYON Jean-Christophe pour un montant de 2 802.25 € TTC.
- Le coffret électrique situé sur le stade est de nouveau fonctionnel pour les associations, ENEDIS est intervenu.
- A la mise en marche de la chaudière communale, un défaut est apparu sur la chaudière fioul qui ne prend pas le relais en cas d'arrêt de la chaudière bois. L'entreprise DB Entreprise 71260 SAINT ALBAIN doit intervenir prochainement.
- Au Foyer Rural, une fuite a été constaté sur l'un des deux cumulus, l'entreprise GUYON Jean-Christophe va intervenir dans la semaine. Monsieur Didier GAULT rappelle l'installation prévue d'un mitigeur à l'évier de la cuisine.
- A la bibliothèque, une fuite a été constatée sur les tuyaux d'évacuations des eaux usées des logements supérieurs, l'entreprise GUYON Jean-Christophe va intervenir prochainement pour le remplacement d'une partie du réseau de tuyaux.
- Aire de stationnement des camping-cars : il a été constaté que certains camping-cars stationnaient le long des P.A.V. empêchant l'accès aux colonnes de tri. Une des pancartes interdisant le stationnement à cet endroit à disparue, une nouvelle sera installée.

La commission bâtiments s'est réunie dans le logement de l'ancienne Poste avec les nounous du Cheval à Bascule et une personne de la PMI (Protection Maternelle Infantile) afin d'étudier l'installation du Cheval à Bascule dans le logement.

Monsieur le Maire rappelle les différents travaux à prévoir dans le logement ainsi que les normes à respecter en vue du transfert de la Maison d'Assistantes Maternelles et propose de confier la maîtrise d'œuvre à un architecte. Monsieur le Maire présente le devis de maîtrise d'œuvre de Madame Karine RATTEZ, Architecte, 71260 CRUZILLE comportant les différentes missions (de l'esquisse à la réception des travaux) d'un montant de 4 200 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, accepte à l'unanimité, le devis d'honoraires de Madame Karine RATTEZ, Architecte, d'un montant de 4 200 € HT soit 4 620 € TTC.

Monsieur le Maire précise qu'un diagnostic amiante et plomb sera réalisé avant tout travaux dans le bâtiment.

❖ Voirie

Monsieur Robert BARRAUD, 3^{ème} Adjoint au Maire, informe le Conseil Municipal des travaux de voirie :

- L'EURL MICHOUUD Patrick a réalisé les travaux de curage de fossé et de création de saignées pour un montant de 1 479 € HT soit 1 774.80 € TTC.
- L'entreprise COLAS doit réaliser le programme des travaux de voirie à compter du 19 octobre prochain (sur une partie de la route du tacot et sur le chemin à Bonzon, secteur sur le Til). Pour rappel, le montant des travaux est de 18 270 € HT soit 21 924 € TTC.
- L'entreprise L'Eclair'Scie de BISSY LA MACONNAISE a réalisé une journée de travail sur la commune pour le broyage des buissons pour un coût de 560 € HT soit 672 € TTC.
- L'entreprise Tournusienne de Marquage sera contactée prochainement pour la réfection peinture de 3 passages piétons, à Bassy, Poil Rouge et Bonzon.
- Une grille est à remettre en place en bas de la route des Teppes, située derrière l'épicerie. Ces travaux seront confiés à l'employé communal.

- Concernant la fibre optique, le Conseil Municipal s'interroge sur les logements qui ne sont toujours pas éligibles à la fibre, notamment dans le Bourg. Il est rappelé que les personnes souhaitant obtenir un raccordement à la fibre optique doivent préalablement demander leur test d'éligibilité auprès du fournisseur ORANGE sur le site internet ou bien en téléphonant au 3900.

5) – Délibération Modificative n° 1 – FPIC -

Monsieur le Maire rappelle la notification de répartition du FPIC (Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales) d'un montant de 9 625 € pour l'année 2021. La somme inscrite au budget primitif est de 9 000 €. En conséquence, afin de pouvoir effectuer le versement du FPIC, le Conseil Municipal décide le transfert de crédits suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- diminuer le compte 022 – dépenses imprévues de fonctionnement – d'un montant de 625 €,
- pour augmenter le compte 739223 – FPIC – du même montant.

6) – Communauté de Communes du Mâconnais Tournugeois – Fonds de développement pour la transformation numérique -

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la réception d'un courrier de la Communauté de Communes concernant les possibilités de subvention dans le cadre du Fonds de Développement pour la Transformation Numérique de la Région pour les investissements en matière d'équipements informatiques et numériques des secrétariats de mairie, des élus et des écoles. Les dossiers sont à déposer avant le 31 décembre 2021.

Monsieur le Maire propose de réaliser un dossier en vue du remplacement l'année prochaine du poste informatique du secrétariat de mairie. Le Conseil Municipal donne son accord.

7) – Renouvellement de l'abonnement concernant l'application PANNEAU POCKET

Monsieur le Maire rappelle le fonctionnement de l'application mobile simple « PANNEAU POCKET » qui permet de communiquer auprès de la population via les smartphones.

Cette application sécurisée permet de diffuser des informations et faire connaître des alertes en temps réel. L'application est gratuite pour le citoyen.

Madame DAUJEAN Vanessa présente les statistiques :

Actuellement **185** smartphones ont mis **Saint-Gengoux-de-Scissé** en favoris. A titre indicatif, cela représente environ **67 %** des foyers de la commune.

Monsieur le Maire présente le coût pour un réabonnement :

Pour 1 an d'abonnement : 130 € TTC

Pour 2 ans d'abonnement : 260 € TTC + 1 trimestre supplémentaire offert

Pour 3 ans d'abonnement : 390 € TTC + 1 semestre supplémentaire offert

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de renouveler l'abonnement pour 3 ans au prix de 390 € TTC bénéficiant ainsi d'un semestre supplémentaire.

8) – Affouages

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT GENGOUX DE SCISSE, Considérant que les parcelles n° 5-6-7-8 et 9 « La Montagne » de la forêt communale sont inscrite à l'état d'assiette des coupes pour l'exercice 2021 - 2022,

Conformément à l'article L 145.1 du Code Forestier,

Fixe comme suit la destination des produits :

- DELIVRANCE de la totalité des produits de la coupe, ceux-ci étant destinés à la satisfaction des besoins ruraux ou domestiques des affouagistes.

- Mode de partage : sur pied

- Garants : le Conseil nomme comme garants responsables :

M. LAPALUS Gaël

M. BARRAUD Robert

M. BLANC Anthony

- Délais d'exploitation :

- abattage et façonnage : 15 octobre 2021 au 15 avril 2022

- débardage : 15 avril 2022 au 15 octobre 2022 (hors période de précipitations)

- Autres clauses

Respecter le règlement d'affouage distribué à chaque affouagiste par la commission bois.

- Prix de l'Affouage : 50 Euros

Les inscriptions auront lieu en mairie jusqu'au 30 octobre 2021.

9) – Réunions

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des réunions suivantes :

- ✓ Conférence Territoriale du Mâconnais annuelle organisée par Monsieur André ACCARY, Président du Département, qui aura lieu cette année à la salle des fêtes de Saint Gengoux le jeudi 28 octobre 2021 à 19 h 00 pour la présentation des appels à projets du Département aux élus. Monsieur le Maire et les Adjointes seront présents.
- ✓ Cantine scolaire : réunion prévue le jeudi 07 octobre 2021 à 18 H 30 à la cantine pour l'organisation du service compte-tenu des effectifs depuis la rentrée scolaire et du double trajet du bus scolaire nécessaire chaque midi. Madame ROUSSET Sylvia, 2^{ème} Adjointe au Maire, sera présente.
- ✓ Assemblée générale de l'Amicale du Don du Sang prévue le vendredi 08 octobre 2021 à 20 H 00 au Foyer Rural de St Gengoux. Monsieur le Maire sera présent.
- ✓ Assemblée générale de l'Association Sportive de LUGNY de Judo Jujitsu prévue le vendredi 08 octobre 2021 à 20 H 00 au Dojo de Lugny.
- ✓ Assemblée générale de la Tirelire des écoles prévue le vendredi 08 octobre 2021 à 19 h 00 à la salle des fêtes d'Azé. Monsieur le Maire sera présent.
- ✓ Réunion de la commission sociale communale le mardi 05 octobre 2021 à 19 h 00 en mairie pour l'organisation du repas et colis des Anciens.
Il est rappelé la décision du Conseil Municipal en date du 16 novembre 2020 :
 - **le repas des Anciens est réservé aux personnes âgées de 75 ans et plus**
 - **un colis des Anciens est distribué aux personnes âgées de 75 ans et plus, qui n'ont pu participer au repas annuel.**

10) – Questions diverses

- ✓ ENEDIS – Avis de coupures de courant

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du courrier reçu concernant les travaux d'ENEDIS sur le réseau de distribution qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité le **MARDI 12 OCTOBRE 2021 entre 08 H 15 et 11 H 15** dans les quartiers suivants :

Les Teppes, route de la Montagne, place de la Croix, route des Teppes, rue de la Borde.

- ✓ ONF – Présentation de l'Aménagement Forestier

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la réunion fixée le LUNDI 22 NOVEMBRE 2021 à 19 H 00 en mairie avec Monsieur Romain GAIFFE, Agent Patrimonial ONF, et les membres du Conseil Municipal pour la présentation de l'aménagement forestier communal.

- ✓ FOYER RURAL

Monsieur le Maire rappelle la réunion publique prévue le VENDREDI 05 NOVEMBRE 2021 à 19 H 00 afin de faire le point sur l'activité de l'association du Foyer Rural. Une information sera distribuée à toute la population.

✓ **Randonnée « Entre Monts et Vignes »**

Monsieur le Maire présente le courrier reçu de l'association « les randonneurs scisséens » concernant l'organisation de la randonnée pédestre le dimanche 24 octobre 2021, au départ de St Gengoux, proposant trois circuits de 11, 17 et 23 kms.

✓ **Mise à disposition de la salle des fêtes**

Madame ROUSSET Sylvia, 2^{ème} Adjointe au Maire informe le Conseil Municipal de la demande de l'association des J.A. « Jeunes Agriculteurs » du secteur pour une mise à disposition gratuite de la salle des fêtes le samedi 30 octobre 2021 à l'occasion d'un repas.

Le Conseil Municipal donne son accord.

✓ **Boîte à idées**

Madame Vanessa DAUJEAN et Monsieur LAPALUS Gaël rappelle la discussion évoquée pour l'installation d'une boîte à idées à la mairie concernant l'aménagement de l'espace vert (ancien stade) à côté de l'aire de jeux pour enfant.

Le Conseil Municipal décide d'installer une boîte à idées à la mairie afin que les Scisséens puissent donner leurs idées concernant l'aménagement de cet espace.

✓ **SIVOM du Mâconnais**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la réception en mairie du rapport relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement collectif (RPQS) pour l'exercice 2020.

✓ **Syndicat Mixte des Eaux du Haut Mâconnais**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la réception en mairie du rapport relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau potable (RPQS) pour l'exercice 2020.

✓ **Vœux de la Municipalité**

Monsieur le Maire propose de prévoir une date pour les vœux de la Municipalité, la date du VENDREDI 07 JANVIER 2022 est retenue.

✓ **Cant'Azé**

Monsieur le Maire présente le courrier de remerciement de l'association Cant'Azé pour le versement de la subvention allouée.

La séance est levée à 21 H 30.

organisé par :



La Tirelire des écoles Azé / St-Gengoux

VENTE DE SAPINS

Réservez votre sapin à l'aide du bon de commande ci-joint, vous pourrez le retirer aux halles d'Azé le :

- Dimanche 5 décembre au Marché d'Azé 8h30-12h, ou
- Marché de Noël d'Azé (date à définir) à partir de 17h00

Vente en partenariat avec l'Intermarché de Péronne
Bon d'achat offert pour tout sapin acheté



Tarifs sapins :

NORDMANN coupé garde ses aiguilles :

- choix n°1 : 1 à 1,5m **22€ (+ 5€ de bon achat)**
- choix n°2 : 1,5 à 1,75m **32€ (+ 10 € de bon achat)**
- choix n°3 : 1,75 à 2m **42€ (+ 15 € de bon achat)**

Bon d'achat valable jusqu'au 24 décembre 2021

BON DE COMMANDE SAPINS

Date de retrait choisie (cocher) :

- le 5/12 marché du dimanche
- le marché de Noël (date à définir)

Choix n°	Quantité	Prix unit.	Prix total
Support		Offert	

Total sapins :
(règlement groupé sapins + huitres possible)

NOM :

Prénom :

Téléphone :

Si enfant scolarisé au RPI, nom et classe :

BON DE COMMANDE

à retourner avant le 28 novembre 2021,

accompagné de votre règlement à l'ordre de la
Tirelire des Ecoles,

- soit via le cahier jaune de votre enfant,
- soit à la mairie de St-Gengoux-de-Scissé
- soit à la mairie d'Azé

Infos :

06.30.58.35.33 / dcarreau@dam-info.fr
IPNS – ne pas jeter sur la voie publique

Et après Noël, vous pouvez apporter
votre sapin au

Jardin partagé d'Azé

Ils s'occuperont de le broyer pour
l'utiliser en engrais vert



organisé par :

VENTE D' HUITRES

La Tirelire des écoles Azé / St-Gengoux

Réservez vos huitres à l'aide du bon de commande ci-joint, vous pourrez les retirer au marché d'Azé :

le **Dimanche 5 décembre 8h30-12h:**

Buvette et Dégustation sur place (si possible)

Tarifs huitres :	Quantité	Prix unit.	Prix total
6 huitres		6 €	
12 huitres		11 €	
24 huitres		20 €	

Total huitres :

Report total sapins : (si nécessaire)

Total commande : (règlement sapins+huitres possible)

Si commande indépendante des sapins, préciser :

NOM :Prénom :

Téléphone : Si enfant scolarisé au RPI, nom et classe :

BON DE COMMANDE

à retourner avant le 28 novembre 2021,

accompagné de votre règlement

à l'ordre de la Tirelire des Ecoles,

- soit par l'intermédiaire du cahier jaune de votre enfant,
- soit à la mairie de St-Gengoux-de-Scissé
- soit à la mairie d'Azé

Infos : 06.30.58.35.33 - dcarreau@dam-info.fr